

FR 3.003.877 – (A1) – [13 00713]. –27 mars 2013. –E 01 D 15/14 (2013.01), E 01 D 18/00, B 63 B 35/38, 21/50. –

PONT MARIN FLOTTANT PERMETTANT A DES VEHICULES TERRESTRES DE TRAVERSER DE GRANDES ETENDUES D'EAUX PROFONDES EN SECURITE, CONFORT, RAPIDITE ET GRANDE FREQUENCE DE FACON ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE.

- Inventeur: BERGUERAND MARIE FRANCOIS HERVE
- Demandeur : BERGUERAND MARIE FRANCOIS HERVE,
- Mandataire : BERGUERAND FRANCOIS

La présente invention concerne un nouveau concept de Ponts Marins Flottants "PMF", selon figure jointe, permettant à nos véhicules terrestres la traversée directe, rapide et à grande fréquence d'étendues d'eau profondes inaccessibles jusqu'alors. La partie circulante, horizontale en tabliers hors d'eau (1), surplombe les eaux profondes au sommet de structures porteuses verticales (2) qui reposent elles-mêmes sur des flotteurs individuels (3) immergés au calme sous le creux des plus grosses vagues et cependant ancrés (4) ou dynamiquement stabilisés.

L'invention valorisera les trains les plus rapides de passagers et de ferroutage, et même des transports routiers courts, sans craindre les étendues d'eau profondes tant que nous saurons stabiliser ou ancrer aux fonds marins les édifices porteurs flottants. Bien peu de continents, îles, pays, régions resteront isolés. Ces transports par Ponts Marins flottants seront valorisés au mieux des distances, trafics, vitesses, confort, économie et écologie.

